

CHAP'actu

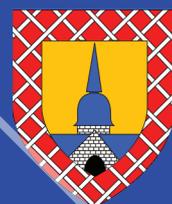
Mensuel d'information municipale / Janvier 2021

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.lachapellethourault.fr
Et sur la page Facebook / La Chapelle-Thourault

n°89

2021 ensemble

Mme Régine Armand, Maire de La Chapelle-Thourault et l'ensemble de l'équipe municipale vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Chers Capelthourains,

L'année 2020 nous aura fait subir beaucoup d'épreuves. La pandémie mondiale, d'une ampleur exceptionnelle nous a forcés à adopter un mode de vie différent et souvent anxiogène. Elle aura touché durement certain d'entre vous, aura mis à l'arrêt beaucoup de commerces, le monde associatif et culturel. Nous avons dû renoncer, avec tristesse, à de nombreux projets festifs (repas du CCAS, spectacles, Comice agricole...).

Nous vous avons accompagnés de notre mieux dans ces conditions inédites : fabrication et distribution de masques pour tous, écoute, mise en place des multiples protocoles sanitaires, avec toujours le maintien d'un service public.

L'inondation de mai aura éprouvé beaucoup d'entre vous, la reconnaissance de catastrophe naturelle en témoigne.

Vous le savez aussi, nous n'en avons pas encore fini avec cette situation. Il nous faut être encore prudents et patients.

Mais 2021 doit être l'année du renouveau, l'année des projets et de la volonté d'aller de l'avant ensemble. Qu'elle nous permette aussi d'être plus unis et solidaires, qu'elle renforce notre volonté d'améliorer le vivre ensemble et qu'elle permette de retrouver les moments de partage qui nous manquent tant aujourd'hui.

L'équipe municipale, les membres du CCAS, les agents municipaux et moi-même vous souhaitons le meilleur pour 2021 pour vous, votre famille, vos amis.

Régine ARMAND,
Maire de La Chapelle-Thourault

■ CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil municipal sera le mercredi 13 janvier à 19 h 30. L'ordre du jour est sur le site de la commune.

■ POINT SITUATION COVID-19

Un couvre-feu est instauré de 20h à 6h, depuis le 15 décembre 2020. Vous devez vous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire, si vous êtes amenés à vous déplacer durant le couvre-feu.

Les activités sportives pour les mineurs ont repris sur la commune.

■ BIBLIOTHÈQUE : RÉOUVERTURE LE 6 JANVIER

La bibliothèque a ouvert ses portes depuis le mercredi 6 janvier sur les horaires suivants et ce jusqu'au 15 janvier :

Mercredi / 10h -12h et 16h - 18h

Vendredi / 15h30 - 18h

Le port du masque est obligatoire. La bibliothèque peut accueillir 5 personnes maximum en même temps.

■ ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA FLUME

L'école de musique de La Flume ouvre de nouvelles inscriptions pour des cours de musique à partir de janvier : éveil musical (5 -7 ans), découverte instrumentale (7 - 9 ans) et cours d'instruments individuels.

Renseignements et contact

laflume-musique.com / info@laflume-musique.com / 02 99 78 67 97

■ FITNESS ET ZUMBA : LES COURS CONTINUENT À DOMICILE

Les cours de Fitness et Zumba de l'AFC continuent à domicile via ZOOM jusqu'à la réouverture de la salle de sport.



Lucie, notre coach diplômée, maintient nos 3 cours hebdomadaires avec son dynamisme habituel ! Pour notre dernier cours avant Noël, décoration de rigueur !

■ OPÉRATION SAPIN MALIN

Après les fêtes, venez broyer votre sapin. Rennes Métropole renouvelle l'opération Sapin Malin en partenariat avec la commune.

Un enclos sera installé sur le parking de la salle des fêtes pour le dépôt de votre sapin dès le 10 janvier. Les sapins seront broyés par un prestataire de Rennes Métropole le 27 janvier de 10h à 12h. Lors de cette opération, vous pourrez apporter votre sapin ainsi que des sacs pour repartir avec du broyat, idéal pour pailler vos parterres.

Pour toutes informations

metropole.rennes.fr ou n° Vert Info déchets au 0 800 01 14 31

Le port du masque est toujours obligatoire sur l'ensemble de la commune.

Les infirmières de La Chapelle-Thouarault réalisent des tests antigéniques à domicile. Si vous avez moins de 65 ans, que vous n'êtes ni une personne à risque, ni cas-contact, appelez directement :

Mme DUREAU Magali / 06 71 10 31 06

Mme ROHRBACH Angélique / 06 19 32 84 45

Dans les autres cas, contactez votre médecin.

Les réservations en ligne sont bien sûr toujours possibles.

COMMENT RÉSERVER ?

Par le catalogue en ligne qui vous permet de voir tous les documents disponibles, et de les réserver sur le site suivant : mediatheque.lachapellethouarault.fr

Par mail

bibliotheque.chapelle-thouarault@laposte.net

Par téléphone

02 99 07 60 22

Pendant la période de cours sur Internet, les horaires sont avancés, :

Lundi 18h30-19h30 : Fitness (19h15-20h15 en temps normal)

Lundi 19h30-20h30 : Zumba (20h30-21h30 en temps normal)

Mercredi 19h30-20h30 : Fitness (20h30-21h30 en temps normal)

Bonus spécial : Lucie nous ouvre les cours qu'elle dispense en visio au bénéfice des autres associations pour lesquelles elle travaille. Ainsi, tout au long de la semaine, nous pouvons faire jusqu'à 13 heures de sport ! Nous découvrons aussi de nouvelles disciplines comme la gym entretien et le Pilates.

N'hésitez pas à nous contacter à afclachapelle@gmail.com ou **06 12 61 42 86** pour en profiter : il est toujours possible de s'inscrire.



■ MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DE LA VOIE FERRÉE

SNCF Réseau réalise des travaux d'entretien aux abords de la ligne Rennes-Brest. Ceux-ci se déroulent en semaine du lundi soir au vendredi matin, de nuit, de 21h30 à 6h. Du 11 au 22 janvier 2021, le chantier se situera sur les communes de Montfort-sur-Meu, Breteil, L'Hermitage, La Chapelle-Thouarault, Le Rheu et Vezin-Le-Coquet.

Cette opération consiste à maîtriser la végétation, afin d'éviter les chutes d'arbres et de branches sur la voie ferrée.

Il s'agit pour SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, de garantir la sécurité et la régularité des trains et de protéger les installations ferroviaires (caténaires, signalisation, télécommunications...).

Ces travaux génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins. Les riverains ne devraient être dérangés qu'entre 1 et 2 nuits, en fonction de l'avancement du chantier. Conscient des nuisances occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.

■ MAISON SÉNIOR : LE BOUQUET FINAL



Les travaux continuent ! La charpente de la Maison sénior est achevée. Un bouquet de fleurs a été déposé sur la charpente, fin décembre en présence de l'architecte, un représentant de la SCOB, de Néotoa et des Élus de la commune.

Le "bouquet final" est une tradition ancienne qui consiste à marquer l'achèvement du gros œuvre d'une construction par la pose d'un branchage, ou d'un arbre décoré de fleurs et de rubans, en haut de la charpente.

■ SOLIDARITÉ À L'ÉCOLE



Le mois de décembre est synonyme de partage et d'entraide à l'approche des fêtes de fin d'année. En ces temps difficiles, l'équipe enseignante a voulu mettre davantage en avant cette notion de partage et de don. C'est pourquoi, durant la période de l'avant Noël, une collecte a été organisée au sein de l'école sur le principe d'un calendrier de l'Avent inversé. Chaque jour, les enfants et

leurs familles étaient invités à déposer dans la hotte du Père Noël des denrées alimentaires ou des produits d'hygiène. Le fruit de cette collecte sera entièrement reversé à l'association Tabitha solidarité qui vient en aide aux familles de migrants à la Chapelle-Thouarault, mais aussi à Mordelles.

Les élèves et leurs parents se sont grandement investis pour cette collecte. La quantité de denrées récoltées va bien au-delà de nos espérances et fera la joie de nombreuses familles. Les enseignantes tiennent à vous remercier au nom de l'association. Merci encore pour ces dons ! Prenez bien soin de vous.

■ TOUR DU MONDE



Afin de travailler sur un pays peu connu d'Europe, nous avons rencontré Shpresa qui nous a parlé de son pays l'Albanie. Nous avons regardé sur une carte, elle nous a raconté les coutumes, les personnalités connues, la façon de vivre.

Nous avons travaillé la géographie avec le climat, le relief... L'histoire du drapeau est intéressante. C'est un aigle à 2 têtes sur un fond rouge. Il représente la réconciliation du nord et du sud.

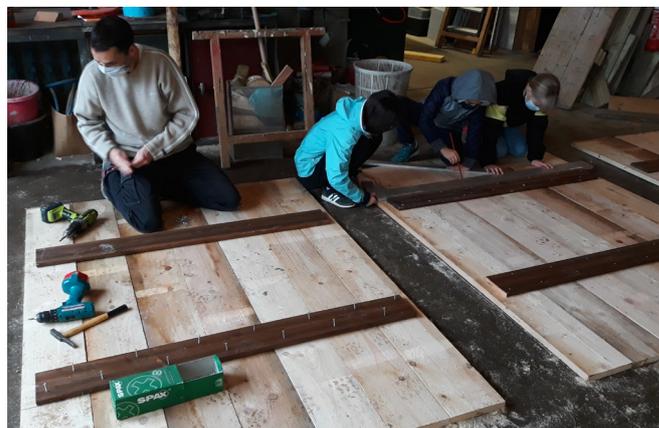
Les CM1 CM2 A

■ ÉCO-PÂTURAGE

Le projet d'éco-pâturage de la Coulée Verte suit son cours. Un deuxième chantier participatif a eu lieu durant les vacances de Noël. La construction d'un abri pour les animaux a démarré avec deux bénévoles, trois jeunes de l'espace jeunes et les services techniques.

Cet abri sera finalisé au prochain rendez-vous de chantier participatif. Il servira d'abri pour deux moutons des Landes de Bretagne et un poney Shetland. Ces animaux pourront bientôt pâturer l'herbe et les autres types de végétation présents. Cette solution écologique va permettre d'entretenir les terrains enherbés de la Coulée Verte.

Les prochains chantiers participatifs seront les weekends :
♦ des 16 et 17 janvier
♦ des 30 et 31 janvier



Si vous avez quelques heures de disponible n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie au 02 99 07 61 41.

■ COMPTAGE DES OISEAUX DE JARDINS 2021

Participez au comptage des oiseaux des jardins en 2021 : les 30 et 31 janvier prochains ! Cette opération est à la portée de tous et la méthode est simple :

- ♦ Choisir un lieu d'observation (votre jardin, votre école, votre lieu de travail, un parc...) et une journée (samedi ou dimanche).

- ♦ Observer et noter pendant 1 heure tous les oiseaux que vous verrez dans ce même lieu.

Vous trouverez le formulaire de comptage ainsi qu'une plaquette didactique pour reconnaître les oiseaux à ce lien : www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins

■ BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque La Chapelle-Thouarault

Place George C. Padgett

35590 La Chapelle-Thouarault

02 99 07 60 22

bibliotheque.chapelle-thouarault@laposte.net

■ MAIRIE

Mairie de La Chapelle-Thouarault

Place George C. Padgett

35590 La Chapelle-Thouarault

02 99 07 61 41

mairie@lachapellethouarault.fr

www.lachapellethouarault.fr

Les week-ends et jours fériés (si urgence)
06 31 10 91 02

 Lachapellethouarault

 VThouarault

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi / 14h00 - 18h00

Mardi / 14h00 - 17h00

Mercredi / 9h00 - 12h00

Jeudi / 9h00 - 12h00

Vendredi / 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

PERMANENCES ÉLUS

Régine Armand, Maire de La Chapelle-Thouarault.

Permanence à la mairie : lundi 17 h - 18 h

Myriem Trehin, 1^{ère} adjointe déléguée aux finances, aux affaires scolaires et périscolaires, à la jeunesse et à la communication.
Sur rendez-vous*.

Patrick Morre, 2^e adjoint délégué au cadre de vie, aux relations avec les associations, aux questions agricoles et à la voirie.
Sur rendez-vous*.

Christiane Bouquet, 3^e adjointe déléguée à la culture et aux affaires sociales.

Permanence à la mairie : lundi 17 h - 18 h

Jean Magand, 4^e adjoint délégué à l'urbanisme et projets d'aménagement, au développement durable, au patrimoine bâti communal et projets d'équipement, et aux terrains de sport et aires de jeux.
Sur rendez-vous*.

* Vous pouvez effectuer votre demande de rendez-vous par mail ou téléphone auprès de la mairie.

■ SOCIAL

Point Accueil Emploi (PAE)

02 99 78 66 68 / pae@ville-lhermitage.fr

Association Domicile Emploi Service (ADES)

02 99 60 55 58 / ades.mordelles@orange.fr

C.D.A.S - Assistantes sociales / 02 22 93 67 50

■ ÉTAT- CIVIL

Décès

FERLOTTI Claude

le 27 novembre 2020

CHAP'actu n°90
Février

Merci de transmettre vos demandes de publication et vos photographies avant le 25 janvier 2021 à : communication@lachapellethouarault.fr

■ NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie / 17

Pompier / 18

Samu / 15

Centre anti poison

02 99 59 22 22

Voirie

[metropole.rennes.fr/](http://metropole.rennes.fr/signalementvoirie)

signalementvoirie

Dépannage Enedis

09 726 750 35

Directrice de la publication

Mme Armand

Mise en page et impression

Service communication



Ville de La Chapelle-Thouarault
2021